



“La voix des PME en Europe”

Communiqué de presse

Pour publication immédiate

La Convention Européenne doit permettre des réformes fiscales

Les PME européenne exigent une solution aux incohérences de la politique fiscale

Bruxelles, le 7 février 2003. L' UEAPME, L' Association des employeurs PME explique qu'un remaniement de la politique fiscale qui affecte les PME en Europe est absolument nécessaire si l'Europe veut être le meilleur endroit au monde pour créer et faire croître les entreprises. Lors d'une réunion de l' UEAPME au sujet de la politique fiscale qui s'est déroulée la semaine passée, les représentants des organisations nationales des PME ont indiqué les divers problèmes causés par la politique fiscale européenne qui entrave le développement prospère des PME et en appellent aux rédacteurs de la Convention pour inclure dans celle-ci des instruments permettant des réformes dans la politique fiscale..

Tout d'abord il existe une différence de taille entre le taux réel de taxes payés par les petites entreprises et celui des taxes payés par les grandes entreprises. Un document économique de Gaëtan Nicodème sur les effets par secteur et par taille de la taxation réelle des sociétés montre que les PME doivent supporter une charge fiscale de 23 % supérieure en moyenne à celle supportée par les grandes entreprises. L'étude démontre que des lacunes dans la taxation des sociétés et les différentes règles au niveau nationale donne la possibilité aux grandes entreprises internationales de transférer les bénéfices dans différents pays pour éviter une plus grande charge fiscale. Les PME, elles ne disposent pas d'une telle alternative puisque leurs activités se déroulent sur les marchés nationaux.

Deuxièmement les PME doivent supporter des frais de conformité à la taxation des entreprises plus élevés, comme l'a démontré la Communication de la Commission de 2001 ainsi que dans le système de TVA comme le prouve une étude en cours de Price Waterhouse et Coopers.

Finalement, l'augmentation des coûts sociaux du travail introduite pour répondre à la diminution du taux des taxes payées par les entreprises dans les Etats Membres ont précipité les PME dans une situation de grande compétitivité avec l'économie parallèle. Cette situation favorise les industries à fort capital et menace la survie de beaucoup de PME dans les secteurs à forte densité de main d'oeuvre, PME qui doivent faire face à une compétition féroce de la part de l'économie parallèle. Résoudre ce problème implique une réduction du fossé fiscal existant entre travail déclaré et non déclaré afin de rendre ce dernier moins attrayant.

Ces problèmes persistants, résultats de mauvaises décisions politiques, continueront à entraver la capacité de croissance et d'emploi des PME et à empêchera la réalisation d'entreprises transfrontalières particulièrement au sein du marché intérieur.

Vu l'urgence des réformes des systèmes fiscaux, l' UEAPME a décidé de donner à la politique fiscale la priorité sur l'ordre du jour de son lobby pour les prochaines années. C'est la raison pour laquelle, la politique fiscale sera au centre du débat sur la Convention Européenne lors du second Sommet PME qui aura lieu à Rome les 7 et 8 mars . Les Présidents et Secrétaires Généraux des organisations nationales des PME ainsi que des membres de la prochaine Présidence Italienne du Conseil participeront à ce sommet.

***** End *****

Remarque pour les éditeurs : Pour toute information complémentaire, veuillez contacter Gerhard Huemer au +32 2 285 0719

Raphael Anspach, Press officer
Tel: +32 2 230 7599/ Fax: +32 2230 7861
Email: pressoffice@ueapme.com
Web: www.ueapme.com/pressroom